

L'équipe demande aux visiteurs de :

- Ne pas vous lever sans être accompagné de l'équipe soignante.
- Nous prévenir de leur départ
- Vérifier à l'aide du « Mémo anti-chute » affiché dans la chambre que les mesures sont respectées

4. EN CAS DE QUESTION SUR LES RISQUES DE CHUTE ET SUR LES CONTENTIONS.

Adressez-vous au médecin ou aux soignants présents dans le service. Nous sommes disponibles pour en discuter avec vous.

ADRESSES ET COORDONNÉES :

Le Goéland – CHR Haute Senne
Grand Chemin, 61 • 7063 Neufvilles

067/285.085



SOINS PALLIATIFS : PRÉVENIR LES CHUTES DURANT VOTRE SÉJOUR

*Au CHR Haute Senne nous sommes
tous concernés par la thématique des
chutes et la mise en place de mesures de
précautions pour les éviter.*



1. CE QUE NOUS METTONS EN PLACE DANS NOTRE SERVICE DÈS VOTRE ARRIVÉE ET TOUT AU LONG DE VOTRE SÉJOUR :

- Votre risque de chute est évalué au moyen de plusieurs échelles complétées par un bilan médical.
- Vos déplacements sont facilités par l'aménagement de votre chambre et un dégagement des couloirs.
- Votre risque de chute est diminué grâce à des conseils personnalisés donnés par notre équipe pluridisciplinaire (médecin, infirmiers, kinésithérapeute) à vous et à votre entourage.
- Chaque mesure prise pour limiter le risque de chute est personnalisée et discutée avec vous avant d'être appliquée.



2. VOUS, VOS VISITEURS ET NOTRE ÉQUIPE SOMMES TOUS PARTENAIRES ET AVONS UN RÔLE À JOUER :

Vous :

- Informez l'équipe sur vos antécédents de chutes.
- Apportez/mettez des chaussures ou pantoufles antidérapantes, de préférence fermées, adaptées à vos besoins. Et utilisez-les pour chaque déplacement.
- Apportez/utilisez votre support de marche conseillé par le kinésithérapeute. Si vous n'en avez pas à la maison, l'unité en met à votre disposition.
- Respectez les consignes et conseils donnés pour vos déplacements.

L'équipe ainsi que vos visiteurs veillent :

- À laisser la sonnette à portée de mains.
- À installer ou à laisser votre table de nuit, vos effets personnels et ce dont vous avez besoin à portée de mains avant de vous laisser seul en chambre.
- À placer le pied à perfusion et autres appareillages du côté de sortie du lit.
- À laisser une chambre bien éclairée et en ordre (les chaises rangées, le sol propre, sec et dégagé, sans obstacles, etc.) avant de vous laisser seul en chambre.
- À laisser le lit à hauteur d'assise, avec freins.

N.B. Si besoin, nous veillons à adapter vos déplacements à l'aide de matériels spécifiques à vos besoins (chaise percée, urinal, etc.)

3. SI VOTRE RISQUE DE CHUTE EST ÉLEVÉ : QUELLES SONT LES MESURES SUPPLÉMENTAIRES ?

Vous :

- Sollicitez l'équipe au moyen de la sonnette avant chaque déplacement.

L'équipe veille :

- À signaler un risque de chute élevé, à l'aide d'un pictogramme affiché dans votre chambre.
- À laisser la porte de votre chambre ouverte avant de vous laisser seul en chambre.
- À vous transférer si possible, dans une chambre à proximité du poste infirmier afin d'assurer une présence/surveillance plus rapprochée.
- À limiter le risque de chute à l'aide de barrières de lit* et/ou de fauteuil muni d'une tablette*.



*Chaque situation de soins est particulière et unique. Tout en gardant l'objectif principal de maintenir l'autonomie et la qualité de vie des patients, les soignants sont parfois amenés à prendre la décision de mettre en place une contention physique. **Dans notre unité de soins palliatifs, les seules contentions utilisées sont : les barrières de lit et les fauteuils munis d'une tablette** pour protéger le patient en cas de risque élevé de chute.